

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 24, numéro 4, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703244ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703244ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1993). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 24(4), 855–870. <https://doi.org/10.7202/703244ar>

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada

(juillet-septembre 1993)

A — Aperçu général

Devant affronter l'électorat sous peu, la nouvelle Première ministre canadienne, Mme Kim Campbell, profitait des dernières semaines de son mandat pour présenter son équipe et faire connaître sa vision politique à l'ensemble des Canadiens. Elle fixait finalement la date du scrutin au 25 octobre en lançant la campagne le 8 septembre. Les exigences des élections transformaient l'agenda politique de Mme Campbell qui prévoyait ne pas participer à certains événements internationaux tels le Sommet francophone et le Sommet du Commonwealth. Elle réalisait son seul déplacement à l'étranger de la campagne, à New York, pour l'ouverture de la 48^e Assemblée générale de l'ONU.

Si les dernières élections fédérales avaient été monopolisées par les débats sur le libre-échange canado-américain, les questions de politique étrangère n'ont pas constitué cette fois-ci d'enjeux majeurs. Ainsi, bien que le dossier de l'Accord de libre-échange nord-américain et celui de l'achat d'hélicoptères militaires aient été attaqués par les partis d'opposition, les thèmes reliés à la création d'emploi et à la résorption du déficit demeuraient à l'avant-scène de ce début de campagne.

Sur la scène internationale, la diplomatie canadienne utilisait différentes tribunes pour s'exprimer sur les thèmes de la réforme de l'ONU et de la surpêche en eaux internationales. Enfin, les dernières semaines de septembre étaient marquées par deux événements d'envergure internationale, soit la signature d'un accord de paix au Moyen-Orient et l'affrontement politique entre le président Eltsine et le Parlement russe.

* *Documentaliste au CQRI.*

B — Les politiques de défense

1 — L'OTAN

À la demande des États-Unis, les ambassadeurs des seize pays membres de l'OTAN se réunissaient à Bruxelles le 3 août pour envisager la possibilité de briser le siège de la ville de Sarajevo par des raids aériens¹. Après plusieurs heures de difficiles discussions² entre les tenants de la puissance aérienne comme message de fermeté et les membres — dont le Canada — qui, possédant des troupes au sol étaient préoccupés par leur sécurité, l'OTAN entérinait le principe d'une intervention militaire aérienne assujettie à l'autorité de l'ONU et limitée à des situations précises. « Nous sommes très satisfaits du consensus qui s'est dégagé » a déclaré la Première ministre canadienne interrogée à ce sujet³. Le Canada a obtenu, expliquait-elle, les garanties recherchées quant à la sécurité des Casques bleus et à la poursuite des livraisons d'aide humanitaire.

2 — Autres questions

Au cours de la campagne électorale, les candidats ont exprimé certaines opinions reliées aux politiques de défense. La réduction des dépenses militaires fut par exemple promise par tous les partis tandis que le Nouveau Parti Démocratique réitéra sa position quant au retrait du Canada de l'OTAN et du NORAD⁴.

Mais, c'est la question controversée du programme d'achat de 50 hélicoptères militaires qui fut l'objet des débats les plus vifs, le Parti conservateur étant le seul à défendre ce projet. Quelques jours avant le déclenchement des élections, la Première ministre canadienne avait annoncé, après un réexamen du dossier, sa décision d'annuler la construction de sept appareils de combat, une économie estimée à \$1 milliard⁵. Quant aux appareils voués aux missions de sauvetage, le Canada projette toujours d'en acquérir quinze. Mme Campbell, qui avait vigoureusement défendu le dossier en tant que titulaire de la Défense nationale, a expliqué avoir appuyé sa décision sur un équilibre entre la souveraineté et la sécurité des Canadiens et une économie des fonds publics. Les économies prévues ne tiennent toutefois pas compte de la renégociation des contrats et s'étaleront sur les quinze ans du projet.

Retenons enfin de l'actualité du trimestre les développements concernant les incidents survenus en Somalie relativement à la mort suspecte de civils et

1. *Le Monde*, 4 août 1993, p. 3; *The Globe and Mail*, 3 août 1993, p. A4.

2. *The Ottawa Citizen*, 3 août 1993, p. A1; voir aussi *The Toronto Star*, 5 août 1993, p. A10 et Paul KORING, *The Globe and Mail*, 10 août 1993, pp. A1-A8.

3. *Le Devoir*, 4 août 1993, p. 7.

4. *La Presse*, 16 septembre 1993, p. A1; *La Presse*, 11 septembre 1993, p. C8; *La Presse*, 31 août 1993, p. A12; *Le Devoir*, 28 septembre 1993, pp. A1-A8.

5. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 2 septembre 1993; Ministère de la Défense nationale, *Documentation*, septembre 1993; *The Globe and Mail*, 3 septembre 1993, pp. A1-A3; *La Presse*, 3 septembre 1993, p. A1.

impliquant des membres du Régiment canadien aéroporté⁶. La Commission d'enquête désignée à cet effet, entamait ses travaux tandis que l'enquête policière suivait son cours et que les dates des procès en cour martiale étaient fixées à différents moments cet automne. Les problèmes d'indiscipline d'un des commandos du régiment faisaient la une des journaux qui s'interrogeaient sur l'avenir de cette unité au sein des forces canadiennes⁷.

C — Les politiques économiques et commerciales

«Que cela soit dit une fois pour toutes, le Canada ne fera jamais l'objet de sanctions commerciales dans le cadre de ces accords⁸.» C'est en ces termes que le ministre du Commerce extérieur, M. Tom Hockin, saluait l'issue heureuse des négociations sur les accords de coopération dans les domaines de l'environnement et du travail destinés à compléter l'ALENA.

Une entente était finalement intervenue le 13 août après six jours consécutifs de négociation à Washington⁹. La veille de l'entente, la Première ministre canadienne avait tenu à contacter personnellement son homologue mexicain pour lui expliquer les réticences canadiennes vis-à-vis de la position partagée par le Mexique et les États-Unis¹⁰. Tout au long des pourparlers de juillet¹¹ et d'août¹², le Canada avait maintenu sa position contre l'imposition de sanctions commerciales préférant l'assignation d'amendes et le recours à des tribunaux pour trancher les différends. Les accords finaux précisent à ce sujet que, si l'une des parties enfreint ses lois sur le travail ou l'environnement, elle s'expose à des pénalités. Au Canada, ces pénalités prendraient la forme d'amendes qui seront imposées par des tribunaux internes tandis que les États-Unis et le Mexique risquent la suspension des avantages de l'ALENA en proportion de l'importance du délit, ce qui pourrait prendre la forme de droits de douane ou de sanctions commerciales.

-
6. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 19/93*, 13 juillet 1993; *Communiqué no 20/93*, 16 juillet 1993; *Communiqué no 21/93*, 20 juillet 1993; *Communiqué no 23/93*, 26 juillet 1993; *Communiqué no 25/93*, 26 août 1993; *Communiqué no 27/93*, 9 septembre 1993; Commandement de la Force terrestre, *Communiqué*, 15 septembre 1993.
 7. *Le Devoir*, 21 juillet 1993, p. A4; *La Presse*, 11 septembre 1993, p. A15; *La Presse*, 24 juillet 1993, p. E8; *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1993, p. A4.
 8. Ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 93/52*, 13 août 1993.
 9. Canada, *Accord Nord-américain de coopération dans le domaine du travail*, 13 septembre 1993, 46p.; Canada, *Accord Nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement*, 13 septembre 1993, 44p.; Gouvernement du Canada, *Communiqué no 157*, 13 août 1993; Claude Turcotte, *Le Devoir*, 14-15 août 1993, pp. A1-A6; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 14 août 1993, pp. A1-A2.
 10. Huguette YOUNG, *Le Devoir*, 13 août 1993, pp. A1-A8; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 13 août 1993, pp. B1-B4 et 12 août 1993, pp. A1-A2.
 11. *Le Devoir*, 20 juillet 1993, p. A4, 22 juillet 1993, p. A4 et 24-25 juillet 1993, p. A4; *The Globe and Mail*, 21 juillet 1993, pp. B1-B2 et 24 juillet 1993, p. B3; John SAUNDERS, *The Globe and Mail*, 30 juillet 1993, p. B4 et 31 juillet 1993, p. B3.
 12. Voir *La Presse*, 10 août 1993, p. C1; *The Globe and Mail*, 10 août 1993, p. B1; *Le Devoir*, 6 août 1993, p. A5.

Ces accords créent aussi deux commissions tripartites, l'une sur l'environnement qui aura ses bureaux au Canada, l'autre sur le travail qui siègera aux États-Unis. Les Commissions pourront entendre les plaintes, faire des recommandations ou convoquer un groupe spécial d'arbitrage pour régler le problème identifié.

Signalons enfin qu'un des principaux points de litige lors des négociations, la question du financement de la dépollution de la frontière américano-mexicaine, n'apparaît pas explicitement dans l'accord final sur l'environnement. Durant les négociations sur cette question, le Canada avait indiqué qu'il étudierait la possibilité de financer ce projet si des entreprises canadiennes y participaient¹³.

La signature officielle des textes juridiques avait lieu le 14 septembre dans chacune des capitales. Au Canada, l'événement se déroulait dans le cadre d'une cérémonie à caractère privé¹⁴.

D — Les politiques d'immigration

Le Canada, apprend-t-on ce trimestre dans le rapport annuel de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, a reçu 37 720 revendications au statut de réfugié en 1992, soit le plus grand nombre depuis la création de l'organisme en 1989. De ce total, 17 437 personnes ont vu leurs demandes acceptées¹⁵. D'autre part, les mesures spéciales en faveur de l'immigration des citoyens de l'ex-Yougoslavie ont été prorogées jusqu'au 30 juillet 1994¹⁶. Par ailleurs, le nouveau passeport canadien conçu pour présenter de meilleures caractéristiques en matière de sécurité était mis en circulation le 27 août¹⁷. Enfin, une nouvelle liste générale des professions et une nouvelle liste de professions désignées en vue de la sélection des immigrants étaient rendues publiques le 23 août¹⁸.

E — Organisations et réunions internationales

1 — L'ONU

La réforme du système de l'ONU faisait l'objet de deux discours ce trimestre. Le premier était prononcé le 18 août à Toronto par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devant le Freedom Forum¹⁹, le second, par la Première ministre, le 29 septembre, devant les délégués, dont plusieurs s'étaient absentés,

13. Marie Tison, *Le Devoir*, 30 juillet 1993, p. A5 et 31 juillet-1^{er} août 1993, p. A4.

14. Ministre du Commerce extérieur, *Déclaration no 93/54*, 14 septembre 1993; Gouvernement du Canada, *Communiqué no 177*, 14 septembre 1993; *The Globe and Mail*, 15 septembre 1993, pp. A1-A6.

15. *Le Devoir*, 23 juillet 1993, p. A4.

16. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93/24*, 29 juillet 1993.

17. Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 27 août 1993.

18. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93/28*, 23 août 1993.

19. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 29 septembre 1993; Marie TISON, *Le Devoir*, 30 septembre 1993, p. A6; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 30 septembre 1993, pp. A1-A2.

de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York²⁰. Le Canada proposait notamment :

- l'élaboration d'un code de conduite et de modalités d'opération communs à l'ensemble des gardiens de la paix ;
- la création d'un état-major stratégique permanent pouvant coordonner de front des opérations de maintien de la paix de grande envergure ;
- l'établissement d'un programme de formation à l'intention des officiers de haut rang appelés à diriger des effectifs ;
- la constitution de dépôt de matériel en vue d'une expédition rapide ;
- l'engagement formel des États de tenir à la disposition de l'ONU des troupes prêtes à intervenir, et
- la création d'un comité de spécialistes civils et militaires afin d'évaluer ces propositions et faire des recommandations au Secrétaire général d'ici l'été prochain.

Outre ces recommandations reliées à l'amélioration des opérations de maintien de la paix, le Canada proposait aussi des réformes sur les aspects financiers et politiques de l'ONU. Il plaidait de nouveau en faveur d'un juste «partage du fardeau» (incluant le paiement obligatoire des quote-parts nationales), de la transformation du Conseil de sécurité et de la création d'un Haut-Commissariat pour les droits de la personne. La réforme de l'ONU représente une tâche «colossale», mais il n'en existe pas de «plus urgente», et dans un contexte de situation budgétaire difficile, cela représente un allègement des structures et une effacacité accrue, concluaient les dirigeants canadiens dans leurs discours.

D'autre part, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, était de passage au Québec en août. Le programme de cette visite comprenait une rencontre avec la Première ministre canadienne durant laquelle il a été notamment question de la crise haïtienne. M. Boutros-Ghali recevait aussi un doctorat *honoris causa* décerné par l'Université Laval²¹.

2 – La conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les grands migrateurs

Les responsables canadiens lançaient une nouvelle offensive diplomatique pour mettre fin à la surpêche étrangère en utilisant la tribune de la Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les grands migrateurs qui se tenait du 12 au 30 juillet à New York. Le Canada, rappelait alors le ministre canadien des Pêches et Océans, M. Ross Reid, dans son discours de présentation, «attache la plus haute importance au succès de cette Conférence, parce qu'aucun pays n'a autant souffert de l'absence d'un régime

20. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 93/53*, 18 août 1993 ; *Le Devoir*, 20 août 1993, p. B3 ; *The Gazette*, 19 août 1993, p. F7.

21. *Le Devoir*, 24 août 1993, p. A2 ; Richard МАСКИЕ, *The Globe and Mail*, 23 août 1993, pp. A1-A4.

international de conservation (...); parce que les sacrifices que font les pêcheurs canadiens pour la reconstitution des stocks ne doivent pas être faits en vain ; et parce que la surpêche en haute mer est un problème planétaire qui appelle une solution internationale pour le bien du genre humain²²». M. Reid a reconnu que le Canada avait «parfois erré» en gérant ses ressources halieutiques et que la surpêche, associée à des conditions naturelles défavorables, a entraîné l'effondrement des réserves poissonnières, notamment dans l'Atlantique du Nord-Ouest, rendant ainsi nécessaire une convention de l'ONU sur cette question.

À cet effet, en collaboration avec l'Argentine, le Chili, l'Islande et la Nouvelle-Zélande, le Canada déposait le 16 juillet un projet de convention sur la pêche en haute mer²³. Cette convention qui compléterait celle sur le droit de la mer, s'appliquerait à toutes les flottilles de pêche et obligerait les États à respecter les décisions d'organismes tels que l'OPANO. De plus, la convention prévoirait un mécanisme obligatoire de règlement des différends.

La délégation canadienne poursuivra ses efforts diplomatiques tout au long des travaux de suivi de cette conférence qui doivent s'achever à l'automne 1994.

3 – Le GATT

Bouclé, le 7 juillet, moins de trois heures avant l'ouverture officielle du Sommet des Sept, l'accord préliminaire conclu entre les États-Unis, la CE, le Japon et le Canada, et qui jette les bases pour l'ouverture des marchés de certains produits, redonnait l'espoir en la conclusion des négociations multilatérales commerciales de l'Uruguay Round. Cet accord entre les pays de la Quadrilatérale réjouissait le ministre canadien du Commerce qui le qualifiait «d'étape cruciale» pour la reprise des négociations multilatérales et de percée pouvant mousser des produits d'exportation canadiens tels que le bois et le whisky²⁴.

Dans les jours suivant cette annonce, les représentants des 116 pays impliqués dans l'Uruguay Round – dont le Canadien Germain Denis – acceptaient le programme de travail proposé par le nouveau directeur du GATT, M. Peter Sutherland, un plan qui devra générer des résultats avant le 15 décembre, nouvelle date-butoir²⁵. Alors que les discussions reprenaient bon train, le Canada, apprenait-on par voie de communiqué en fin de trimestre, n'entend pas faire de concession dans le dossier agricole²⁶.

22. Gouvernement du Canada, *Communiqué C-AC-93-67F*, 12 juillet 1993 et *Discours*, 12 juillet 1993 ; *Le Devoir*, 13 juillet 1993, p. A2 ; *The Globe and Mail*, 13 juillet 1993, pp. A1-A2 ; voir aussi *Le Devoir*, 15 juillet 1993, p. A8 et *The Globe and Mail*, 14 juillet 1993, p. A3.

23. Gouvernement du Canada, *Communiqué NR-HQ-93-68F*, 16 juillet 1993 ; *The Globe and Mail*, 17 juillet 1993, p. A5 ; *Le Devoir*, 17-18 juillet 1993, p. A5.

24. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 142*, 13 juillet 1993 ; *La Presse*, 8 juillet 1993, p. A1 ; *The Globe and Mail*, 8 juillet 1993, pp. B1-B4.

25. Voir *Le Devoir*, 13 juillet 1993, p. A5, 15 juillet 1993, p. A5 et 1^{er} septembre 1993, p. 5.

26. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 185*, 27 septembre 1993.

4 – Le Sommet du G7

Le 19^e Sommet des Sept pays les plus industrialisés se tenait cette année, à Tokyo, au Japon. La première ministre Kim Campbell en poste depuis deux semaines participait alors à sa première rencontre internationale pour laquelle elle était accompagnée de ses ministres des Finances et des Affaires extérieures.

La conclusion d'un préaccord sur le GATT (cf. section GATT) a été l'un des principaux résultats de ce Sommet qui s'est achevé le 9 juillet après deux jours de discussions. Le principe d'une rencontre prévue cet automne, spécialement consacrée aux problèmes du chômage, a aussi été acquis. Mme Campbell s'était engagée préalablement au Sommet à accorder une attention particulière à ces deux points, de même qu'à celui du renforcement de l'ONU, un thème qui apparaîtra dans la déclaration politique²⁷.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, les Sept ont également discuté de l'avenir des sommets économiques qu'ils espèrent « moins cérémonieux » et plus propices à « des rapports personnels », de l'aide à la Russie envers laquelle ils s'engageaient à verser \$3 milliards d'ici la fin de 1994 et de la situation en Bosnie pour laquelle ils rejetaient toute « solution dictée par les Serbes et les Croates aux dépens des Musulmans bosniaques²⁸ ».

La tenue du Sommet offrait à Mme Campbell l'occasion de tenir ses premières rencontres bilatérales notamment avec ses homologues américain et britannique²⁹. De son côté, la presse nipponne accordait une certaine attention à cette nouvelle venue sur la scène internationale, des magazines la comparant même à Mme Thatcher, l'ancienne Première ministre de la Grande-Bretagne³⁰. Le prochain rendez-vous des Sept aura lieu à Naples, en Italie, l'an prochain.

F — Les relations canado-américaines

1 – La rencontre Clinton – Campbell

Mme Kim Campbell, la Première ministre du Canada, rencontrait en marge des discussions du G7, pour la première fois en tête-à-tête, son homologue américain, M. Bill Clinton. La question du raid américain contre l'Irak (cf. chronique précédente) était abordée tel que prévu et le Canada recevait la garantie qu'il serait à l'avenir préalablement averti d'une opération militaire similaire³¹. Le Président américain s'engageait aussi à nommer des conseillers

27. *La Presse*, 6 juillet 1993, p. C1; *Le Devoir*, 7 juillet 1993, pp. A1-A8; *The Ottawa Citizen*, 8 juillet 1993, p. A6.

28. *Le Devoir*, 9 juillet 1993, pp. A1-A8; *Le Monde*, 9 juillet 1993, pp. 4-5; voir aussi Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 9 juillet 1993, p. A7.

29. *The Gazette*, 10 juillet 1993, p. A5 et *Le Devoir*, 7 juillet 1993, pp. A1-A8.

30. Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 5 juillet 1993, pp. A1-A2; *The Gazette*, 6 juillet 1993, p. F1.

31. Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 10 juillet 1993, pp. B1-B3; Alan FREEMAN, *The Globe and Mail*, 10 juillet 1993, pp. A1-A9.

responsables des relations canado-américaines. À cet effet, il désignait le 18 août MM. Samuel Berger et Bowman Cutter, respectivement chargés des affaires de sécurité nationale et des politiques économiques. Cette équipe, à laquelle s'ajoute le nouvel ambassadeur américain, M. Jim Blanchard, assurera, a précisé M. Clinton, une «surveillance de haut niveau» sur toute question d'intérêt pour les deux pays³².

2 – Les relations commerciales

Le 1^{er} juillet, une nouvelle série de réductions tarifaires accélérées de l'ALE a été mise en application³³. Plus de trois cents produits sont touchés par cette mesure. D'autre part, également en juillet, le Canada s'est opposé dans le cadre de l'ALE et du GATT, à l'octroi, par l'entremise du programme Export Enhancement Program, de subventions à l'exportation pour la vente de blé américain au Mexique, un marché traditionnellement canadien³⁴. Toujours en juillet, le Canada a accueilli avec satisfaction la décision américaine stipulant que les importations de feuilles d'acier ordinaire laminées à chaud et à froid en provenance du Canada ne causent aucun préjudice à l'industrie sidérurgique américaine³⁵. Toutefois, l'existence d'un préjudice ayant été notée pour l'importation de tôles d'acier galvanisé, le Canada étudiera les compromis possibles pour éliminer les droits antidumping qui pèsent sur ce produit.

Au début du mois d'août, un accord est finalement intervenu dans le différend de longue date sur les pratiques provinciales de commercialisation de la bière. «Nous ouvrons nos frontières à la bière américaine», a déclaré le ministre canadien du Commerce, mais «nous nous attendons à ce que les États-Unis respectent leurs obligations aux termes du GATT» en ce qui concerne leurs propres pratiques de commercialisation³⁶. Les mesures de rétorsion prises de part et d'autre ces derniers mois ont été abrogées dès l'annonce de l'accord.

Dans le dossier du bois d'œuvre, le 17 septembre, le Département du Commerce américain a confirmé la conclusion initiale du 6 mai dernier au sujet du subventionnement de ce produit. Le ministre Hockin a critiqué cette décision considérant que l'organisme américain n'avait pas tenu compte de la décision du groupe binational³⁷. Dans un dossier parallèle, concernant cette fois-ci le préjudice, un deuxième groupe spécial n'a pas maintenu le 26 juillet

32. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 3 septembre 1993.

33. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 141*, 5 juillet 1993.

34. *Le Devoir*, 22 juillet 1993, p. A4; Lisa Schlein, *The Globe and Mail*, 22 juillet 1993, p. B4; Drew FAGAN, *The Globe and Mail*, 17 septembre 1993, p. B3.

35. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 148*, 27 juillet 1993; *The Globe and Mail*, 28 juillet 1993, pp. B1-B7.

36. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 152*, 5 août 1993; *The Globe and Mail*, 6 août 1993, pp. A1-A2; *Le Devoir*, 6 août 1993, p. A8.

37. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 179*, 17 septembre 1993.

la décision de l'existence d'un préjudice à laquelle était parvenue la Commission du Commerce international des États-Unis³⁸.

G — Le Canada et l'espace européen

1 — Le dossier de la surpêche

Moins de deux mois après la conférence de l'ONU sur la pêche (cf. section E-2), la réunion annuelle de l'OPANO (Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest) se tenait en septembre à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse. Le Canada entendait profiter de cette rencontre pour accentuer ses efforts en vue de mettre fin à la surpêche au large de ses côtes en réclamant un moratoire international sur la pêche à la morue et autres espèces³⁹. Les pays membres de l'OPANO rejetaient la demande canadienne et fixaient à 6 000 tonnes le quota de prises de morue, soit 4 000 tonnes de moins que pour la présente année. Un moratoire sur trois espèces de poissons plats était toutefois adopté. Le ministre canadien des Pêches, M. Ross Reid, soulignait à l'issue de cette réunion la frustration de la délégation canadienne et indiquait qu'Ottawa réévaluerait ses relations avec l'OPANO⁴⁰. Au pays, les pêcheurs de Terre-Neuve et des Maritimes assujettis à des interdictions de pêcher poursuivaient leur protestation envers des bateaux étrangers, notamment en bloquant durant huit jours en juillet un navire russe⁴¹.

2 — La Russie

L'attention de la communauté internationale était tournée à la fin du trimestre vers la Russie où s'engageait une partie de bras de fer entre le Parlement russe et le président Boris Eltsine. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada s'enquérissait de la situation auprès de son homologue, M. Andrei Kozyrev, d'abord par téléphone, puis lors d'une rencontre bilatérale organisée parallèlement à la 48^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il exprimait alors le soutien du Canada à l'administration Eltsine vis-à-vis de ces « mesures extraordinaires⁴² ». Le Canada offrait de plus d'envoyer des observateurs aux élections parlementaires prévues le 11 décembre⁴³.

38. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 147*, 26 juillet 1993; *Le Devoir*, 27 juillet 1993, p. 4; *The Globe and Mail*, 27 juillet 1993, pp. A1-A2.

39. *Le Devoir*, 7 septembre 1993, p. A4; Kevin Cox, *The Globe and Mail*, 11 septembre 1993, p. A4.

40. *Le Soleil*, 12 septembre 1993, p. B10.

41. *The Globe and Mail*, 24 juillet 1993, p. A5, 26 juillet 1993, p. A3, 28 juillet 1993, pp. A1-A5, 29 juillet 1993, pp. A1-A2; 30 juillet 1993, p. A3 et 31 juillet 1993, pp. A1-A4; *Le Devoir*, 2 août 1993, p. 2.

42. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 180*, 21 septembre 1993 et *Communiqué no 181*, 22 septembre 1993.

43. Marie TISON, *La Presse*, 30 septembre 1993, p. B7.

3 – La crise yougoslave

Le ministre de la Défense nationale, M. Tom Siddon, se rendait en ex-Yougoslavie à la mi-juillet visiter les contingents canadiens et rencontrer le nouveau commandant de la FORPRONU, le général français Jean Cot, ainsi que son commandant-adjoint, le major-général canadien Robert Gaudreau⁴⁴. La question du maintien des effectifs militaires canadiens préoccupait le ministre qui confirmait que toutes les options, incluant celle d'une réduction de la participation canadienne, étaient toujours à l'étude⁴⁵.

Sur le terrain, l'actualité était particulièrement marquée par deux événements éloquentes de l'horreur de cette guerre alors qu'en juillet les Casques bleus canadiens découvraient quelque 200 jeunes handicapés mentaux abandonnés dans un hôpital de la ville de Fojnica⁴⁶, et qu'en août, l'histoire d'Irma Hadzimiratovic, une petite fille de cinq ans transportée dans un hôpital de Grande-Bretagne, émouvait l'opinion publique occidentale. La communauté internationale se mobilisait à la suite de ces événements pour offrir une aide médicale d'urgence à la Bosnie-Herzégovine. Pour sa part, le Canada annonçait le 11 août qu'il prendrait à sa charge le transport et les soins d'une vingtaine de blessés évacués de Sarajevo et qu'il accorderait \$500 000 supplémentaires à la Croix-Rouge canadienne⁴⁷. Les quatre premiers blessés arrivaient à la mi-septembre⁴⁸. De plus, le Canada dépêchait une équipe d'experts pour une évaluation de la situation et se préparait à suivre leurs recommandations de concert avec les organismes des Nations Unies⁴⁹. L'idée de l'envoi d'un hôpital de campagne a même été évoquée par la Première ministre canadienne⁵⁰.

H — Le Canada, l'Amérique latine et les Antilles

1 – Cuba

La décision d'accorder une aide alimentaire à Cuba nécessitait en août les explications d'un porte-parole du ministère des Affaires extérieures. Celui-ci précisait que le geste posé ne signifiait pas le retour de Cuba sur la liste des pays bénéficiant des programmes canadiens d'aide mais qu'il avait été suscité par la situation d'urgence prévalant dans ce pays frappé par un ouragan et les menaces d'épidémies. Cette aide transitera par le Programme alimentaire mondial de l'ONU⁵¹.

44. Ministre de la Défense nationale, *Communiqué no 18/93*, 13 juillet 1993; *La Presse*, 17 juillet 1993, p. A16

45. *Le Devoir*, 19 juillet 1993, p. A7.

46. *The Gazette*, 20 juillet 1993, p. A1 et 22 juillet 1993, p. B1; *Le Devoir*, 20 juillet 1993, p. A7.

47. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 156*, 11 août 1993; Donn DOWNEY, *The Globe and Mail*, 12 août 1993, p. A8.

48. *La Presse*, 9 septembre 1993, p. A10 et 10 septembre 1993, p. C10.

49. *The Ottawa Citizen*, 20 août 1993, p. A7; Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 166*, 3 septembre 1993.

50. *The Toronto Star*, 15 août 1993, p. A1; *La Presse*, 15 août 1993, p. A4 et 17 août 1993, p. C4.

51. *Le Devoir*, 12 août 1993, p. 7; *The Globe and Mail*, 12 août 1993, p. A3.

2 – Haïti

L'Accord de Governors Island conclu le 3 juillet sur le retour de la démocratie en Haïti représentait un signe d'espoir dans la résolution de la crise haïtienne⁵². En août, le gouvernement fédéral versait une aide humanitaire de \$13 millions⁵³ à Haïti et annonçait qu'il suivrait les recommandations de l'ONU en suspendant ses sanctions économiques dès la nomination du premier ministre Malval et l'adoption de son programme politique par le Parlement haïtien⁵⁴. Malgré ces développements, la situation politique du pays demeurait marquée par la violence et la répression dont le point culminant était l'assassinat de M. Antoine Izmary, le 11 septembre⁵⁵. Conformément à l'Accord de Governors Island, le Conseil de sécurité de l'ONU approuvait à la fin de septembre le déploiement de la Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA) chargée notamment de créer une force policière civile. Des agents de la Gendarmerie royale du Canada se préparaient à participer à cette mission⁵⁶.

3 – Le Mexique

En août, le Canada et le Mexique devenaient partenaires dans le cadre du Programme international des forêts modèles, une initiative issue du Sommet de Rio. Chacun des deux pays versera \$3 millions pour l'aménagement de deux forêts modèles au Mexique⁵⁷. Par ailleurs, toujours en août, le Canada devait dépêcher au Mexique l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Bill McKnight, pour discuter de la question de la vente de blé canadien à prix concurrentiel⁵⁸ (cf. section États-Unis).

I — Le Canada et le Moyen-Orient

Le 13 septembre, la signature à Washington de l'Accord préliminaire israélo-palestinien sur l'autonomie des territoires occupés et la poignée de main entre MM. Itzhak Rabin et Yasser Arafat qui le scella, furent les événements les plus médiatisés du trimestre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada était invité à cette cérémonie qu'il qualifiait de «pas véritablement historique dans l'évolution des relations au Moyen-Orient⁵⁹». Le Canada envisageait diverses possibilités d'assistance à la phase de transition vers l'autonomie telle une aide pour l'organisation des élections prévues au printemps prochain ou l'envoi d'observateurs pour surveiller la mise en œuvre de l'accord. Des représentants de l'ACDI, des Affaires extérieures et du milieu

52. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 140*, 4 juillet 1993.

53. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 22 août 1993; *Le Droit*, Ottawa-Hull, 23 août 1993, p. 17.

54. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 161*, 27 août 1993.

55. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 174*, 12 septembre 1993.

56. *Le Devoir*, 16 septembre 1993, p. A7.

57. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 151*, 5 août 1993.

58. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 155*, 9 août 1991 (sic).

59. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Déclaration no 93/55*, 13 septembre 1993, *Communiqué no 173*, 11 septembre 1993 et *Communiqué no 172*, 9 septembre 1993; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 14 septembre 1993, p. A6A.

universitaire seront consultés afin de déterminer la forme de participation la plus efficace.

J — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 – L'Afrique du Sud

«Nos relations avec l'Afrique du Sud entrent donc dans une ère nouvelle⁶⁰.» Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Perrin Beatty, s'exprimait ainsi sur la levée, par le Canada et les pays du Commonwealth, des sanctions en matière de commerce, d'investissement et de finances contre l'Afrique du Sud. L'embargo sur le pétrole et les ventes d'armes sera toutefois maintenu tant qu'un gouvernement démocratique non racial ne sera pas solidement établi. Tout au long du trimestre, le Canada avait consulté ses partenaires du Commonwealth à ce sujet, en plus de suivre avec attention les développements entourant les négociations constitutionnelles et l'évolution de la situation politique encore tendue et sujette à la violence⁶¹.

2 – Le Nigéria

Au cours du trimestre, le Canada exprimait avec insistance ses préoccupations au régime militaire du général Ibrahim Babangida pour sa lenteur à restaurer la démocratie⁶². On se rappellera que les élections présidentielles du 12 juin reconnues valides par la communauté internationale avaient été remportées par le chef Moshood Abiola mais annulées par le régime en place. En guise de protestation, le gouvernement canadien suspendait l'admissibilité du Nigéria à son programme d'aide militaire et policière et annulait la visite au Canada de responsables militaires et civils. Au début de septembre, le chef Abiola, de passage au Canada, s'entretenait avec le ministre Beatty qui lui remettait notamment une copie du rapport préparé par les observateurs canadiens à l'issue des élections⁶³.

K — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

1 – L'ASEAN

Les 26, 27 et 28 juillet, une délégation canadienne dirigée par le ministre Perrin Beatty était présente à la Conférence postministérielle de l'ASEAN (Association des Nations du Sud-Est asiatique) qui suivait immédiatement la réunion annuelle de Singapour. M. Beatty y prononçait une allocution consacrée aux thèmes de la sécurité régionale, des droits de la personne et de l'économie.

60. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 183*, 24 septembre 1993; *Lc Devoir*, 25-26 septembre 1993, p. A9; *The Globe and Mail*, 25 septembre 1993, p. A7.

61. Voir Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 139*, 2 juillet 1993, *Communiqué no 153*, 6 août 1993 et *Communiqué no 171*, 7 septembre 1993; *Lc Devoir*, 8 juillet 1993, p. A4.

62. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 158*, 19 août 1993; *The Globe and Mail*, 21 août 1993, p. A4.

63. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 164*, 2 septembre 1993.

Le Canada réitérait alors sa volonté d'accorder «un appui politique manifeste» à toute occasion de dialogue sur la sécurité et son attachement aux principes de l'universalité et de l'inviolabilité de certains droits et libertés⁶⁴. Sur ce point, il demandait à tous les pays de la région de faire pression sur la Birmanie pour un rétablissement de la démocratie et la libération des prisonniers politiques. Enfin, sur le plan économique, le Canada annonçait qu'il signerait une entente révisée de coopération économique avec les pays de l'ASEAN⁶⁵. En vertu de cette nouvelle entente, l'ASEAN et le Canada tiendront des consultations régulières par l'entremise d'un comité mixte de coopération et accentueront le rôle du secteur privé dans leurs relations commerciales.

2 – Le Cambodge

Aboutissement d'un long processus et de nombreux efforts, l'arrivée d'un nouveau gouvernement cambodgien était saluée le 24 septembre par l'ensemble de la communauté internationale. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada déclarait à cette occasion souhaiter que le Canada établisse le plus tôt possible des relations diplomatiques avec le Cambodge⁶⁶.

Tout l'effectif onusien, y compris les 214 Canadiens, doit quitter ce pays d'ici le 15 novembre.

3 – Le Vietnam

Le ministre vietnamien du Commerce et du Tourisme, M. Le Van Triet, séjournait au Canada du 21 au 28 août pour discuter de développement économique avec des membres du gouvernement et des représentants du milieu des affaires. Il s'entretenait notamment avec son homologue canadien, M. Tom Hockin, et signait une déclaration sur la coopération économique pavant la voie à la protection des investissements étrangers et l'élimination de la double imposition⁶⁷.

4 – Aide humanitaire et aide au développement

Le 6 août, le Canada a versé un montant de \$200 000 en aide d'urgence aux victimes des inondations causées par la mousson au Népal⁶⁸. Le 30 septembre, un violent tremblement de terre frappait l'État indien du Maharashtra et le Canada évaluait la forme de sa participation aux efforts internationaux d'urgence⁶⁹. D'autre part, la Société canadienne pour l'expansion des exporta-

64. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 146*, 22 juillet 1993 et *Déclaration no 93/51*, 26 juillet 1993; voir aussi *Le Bulletin du désarmement*, no 22, automne 1993, pp.10-11.

65. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 149*, 28 juillet 1993; *The Globe and Mail*, 29 juillet 1993, p. B5.

66. Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 182*, 24 septembre 1993.

67. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 159*, 20 août 1993.

68. Gouvernement du Canada, *Communiqué no 93/24*, 6 août 1993.

69. Voir Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 186*, 30 septembre 1993.

tions a appuyé à différentes reprises en septembre l'achat de produits canadiens par la Chine, une aide qui totalise près de \$25 millions⁷⁰.

L — Chronologie thématique*

Visite en Europe du ministre de la Défense

13 au 20 juillet :

Le ministre de la Défense nationale, M. Tom Siddon, se rend en Europe durant le mois de juillet. En Allemagne, il assiste aux cérémonies de clôture de la base canadienne de Lahr et rencontre son homologue allemand. En ex-Yougoslavie, M. Siddon visite les troupes canadiennes (cf. section sur la crise yougoslave). Il se rend ensuite à bord du navire Algonquin en mer Adriatique. (Ministre de la Défense nationale, *Communiqué no 18/93*, 13 juillet 1993 ; *La Presse*, 13 juillet 1993, p. C6 ; *The Gazette*, 14 juillet 1993, p. F8 ; *Le Soleil*, 14 juillet 1993, p. B4).

La situation au Rwanda

14 juillet :

Le gouvernement canadien émet un communiqué dans lequel il invite le Front patriotique rwandais et les autorités en place à retourner à la table de négociations. Un accord de paix issu de ces négociations était prévu pour le 24 juin. L'ambassadeur du Rwanda à Ottawa est convoqué à ce sujet. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 144*, 14 juillet 1993).

Le Canada et le Zimbabwe

20 août :

Le haut-commissaire du Zimbabwe est convoqué par le gouvernement canadien en raison des propos critiques tenus par le président Robert Mugabe à l'égard des États-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada. M. Mugabe a accusé ces pays de privilégier les propriétaires terriens blancs au détriment de la population noire. La presse écrite au Canada relie aussi cet événement à la décision de reporter à une date indéterminée la visite d'investisseurs potentiels canadiens au Zimbabwe. (*The Globe and Mail*, 20 août 1993, pp. A1-A6 et 21 août 1993, p. A9).

Exportations canadiennes en Russie

26 août :

La Société pour l'expansion des exportations annonce qu'elle prêtera jusqu'à concurrence de \$US 15,5 millions pour appuyer la vente d'aliments pour bébés en Russie. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 160*, 26 août 1993).

70. Gouvernement du Canada, *Communiqués no 165, 167 et 168*, 3 septembre 1993 et *Communiqués no 175 et 176*, 13 septembre 1993.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Retrait des troupes russes de Lituanie

31 août :

Le Canada se réjouit de la décision russe de reprendre le retrait des effectifs militaires du territoire lituanien et espère qu'une décision similaire sera prise à l'égard de l'Estonie et de la Lettonie. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 162*, 31 août 1993).

Conférence internationale pour la protection des victimes de guerre

31 août au 2 septembre :

Cent-soixante États s'engagent à respecter les conventions sur la protection des victimes de guerre à l'issue d'une conférence convoquée à Genève par le Comité international de la Croix-Rouge et le gouvernement suisse. Le Canada qui a présidé la réunion préparatoire d'experts intergouvernementaux, en avril dernier, et le comité de rédaction, durant la conférence, se déclare satisfait du contenu de la déclaration finale et du «climat positif» qui a marqué les discussions. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 170*, 3 septembre 1993; *Le Monde*, 3 septembre 1993, p. 7).

Les exportations canadiennes de bois d'œuvre
septembre :

Le Canada poursuit ses contacts avec les responsables de la Communauté européenne pour les amener à modifier leurs restrictions, imposées par crainte de la présence d'un parasite, sur les importations de bois d'œuvre canadien. L'envoi d'une mission politique sera examinée à la lumière des résultats de la rencontre d'experts internationaux qui doit se tenir sur cette question à Bruxelles. (Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 169*, 3 septembre 1993).

Nominations diplomatiques et autres

2 juillet :

Le brigadier général des Forces armées canadiennes, M. Roméo Dallaire, agira comme observateur militaire en chef de la Mission d'observation des Nations Unies en Ouganda et au Rwanda (MONUOR). La MONUOR a pour mandat de s'assurer qu'aucune aide militaire ne transite par la frontière entre l'Ouganda et le Rwanda. Outre le général Dallaire, le Canada prête un autre officier à cette mission de 81 personnes. (Gouvernement du Canada, *Communiqué no 138*, 2 juillet 1993).

9 août :

M. Marc Brault est nommé ambassadeur en Afrique du Sud tandis que M. Mark Entwistle devient ambassadeur à Cuba et M. James Fox, ambassadeur au Guatemala avec accréditation simultanée au Salvador. M. Leonard Legault sera, quant à lui, ambassadeur auprès du St-Siège et M. Archie McArthur, ambassadeur en Colombie avec accréditation en Équateur. Enfin, M. Brian Dickson est désigné au poste de représentant

permanent du Canada à l'OEA. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 154*, 9 août 1993; *La Presse*, 10 août 1993, p. C1; *The Globe and Mail*, 10 août 1993, p. A4).

15 septembre :

L'Assemblée générale des Nations Unies retient le nom du juge canadien Jules Deschênes comme membre du Tribunal international des crimes de guerre dans l'ancienne Yougoslavie. (Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *Communiqué no 150*, 5 août 1993 et *Communiqué no 178*, 15 septembre 1993).

II – Les relations extérieures du Québec

(juillet-septembre 1993)

A — Aperçu général

Après le renouveau du palier fédéral marqué par le départ de M. Mulroney, l'arrivée de Mme Campbell comme Première ministre et le déclenchement des élections fédérales le 8 septembre, c'était au tour de la scène politique québécoise d'amorcer ce trimestre un nouveau virage. En effet, de nouvelles figures politiques surgiront au cours des prochains mois puisque le Premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, âgé de soixante ans, annonçait le 14 septembre son retrait de la vie politique pour des raisons de santé et familiales¹. M. Bourassa, chef du Parti libéral depuis 17 ans, a été Premier ministre du Québec de 1970 à 1976 puis réélu en 1985 et 1989. Il restera en poste jusqu'au choix de son successeur qui sera désigné lors du Congrès à la chefferie prévu les 28, 29 et 30 janvier 1994. Les activités de M. Bourassa à l'étranger seront donc limitées d'ici son départ. Il annonçait par exemple qu'il n'assistera pas au Sommet francophone du mois d'octobre laissant cette responsabilité à la vice-première ministre, Mme Lise Bacon².

De plus, des préparatifs pour une éventuelle visite du Premier ministre français au Québec d'ici la fin de l'année étaient définitivement remis en cause par cette décision³.

Les rumeurs entourant la succession du Premier ministre allaient bon train mais aucun candidat ne s'était encore officiellement présenté avant la fin du trimestre⁴. À sa dernière année d'un deuxième mandat consécutif, le

1. Michel VENNE, *Le Devoir*, 15 septembre 1993, pp. A1-A10; *La Presse*, 15 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 15 septembre 1993, pp. A2-A3. *Le Monde*, 16 septembre 1993, p. 9.

2. Michel DOLBEC, *La Presse*, 15 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 15 septembre 1993, p. A5.

3. Louis-Bernard ROBITAILLE, *La Presse*, 12 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 14 septembre 1993, p. A6; Réal LABERGE, *Le Soleil*, 17 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 17 septembre 1993, p. A12.

4. Laurent SOUMIS et Michel VENNE, *Le Devoir*, 25-26 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, p. A1; Denis LESSARD, *La Presse*, 25 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, pp. A1-A2; *Le Soleil*, 26 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, p. A3; *La Presse*, 27 septembre 1993, cité par *L'Argus*, 28 septembre 1993, p. A4.